

Le « contrôle ouvrier » : diffusion et disparition d'un imaginaire

Hélène Hatzfeld

L'auteur

Hélène Hatzfeld est docteur d'État en science politique. Ses recherches portent sur les pratiques de démocratie participative ou directe et sur l'autogestion. Elle est membre du LAVUE/CRH UMR 7218. *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970* (Rennes, Presses universitaires de Rennes, Adels, 2005) ; *La politique à la ville. Inventions citoyennes à Louviers (1965-1983)* (Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018).

Résumé

Le « contrôle ouvrier » a mobilisé des syndicats, des associations et des intellectuels en France, en Grande-Bretagne, en Belgique et en Italie, de la fin des années 1950 au milieu des années 1970. Pouvant faire référence à la fois aux conseils ouvriers et à la démocratie industrielle, il a été une expression de mutations sociétales et de nouvelles exigences politiques. Ravivé par les grèves et les luttes sociales des années 1968, il a suscité un imaginaire politique de démocratie directe avant d'être relayé par l'autogestion ou de disparaître.

Mots clés : « contrôle ouvrier » ; années 1950-1970 ; autogestion ; démocratie directe.

Abstract

“Workers’ control : diffusion and disappearance of an imaginary”

“Workers’ control” mobilized trade unions, associations and intellectuals in France, Great Britain, Belgium and Italy from the late 1950s to the mid-1970s. With reference to both workers’ councils and industrial democracy, it was an expression of societal changes and new political demands. Revived by the strikes and social struggles of the 1968’s, it gave rise to a political imagination of direct democracy before being relayed by self-management or disappearing.

Key words : “workers’ control” ; 1950s-1970s ; self-management ; direct democracy.

Pour citer cet article : Hélène Hatzfeld, « Le “contrôle ouvrier” : diffusion et disparition d'un imaginaire », *Histoire@Politique*, n° 42, septembre-décembre 2020 [en ligne : www.histoire-politique.fr]

La revendication de « contrôle ouvrier » a laissé moins de traces dans les mémoires que l'autogestion. Pourtant, elle a eu un rôle précurseur. La circulation de cette revendication en Europe, du milieu des années 1950 à la fin des années 1960, puis sa disparition au milieu des années 1970, éclairent un moment particulier : celui où les sociétés industrielles se transforment sous l'effet de la taylorisation de la production et des nouveaux modes de management, celui où, au sein de mouvements syndicaux, se font jour de nouvelles radicalités de luttes, celui aussi où les révoltes de Hongrie puis de Tchécoslovaquie et leur répression renforcent l'exigence de démocratie dans les idéaux politiques de sociétés socialistes. La revendication de « contrôle ouvrier » a contribué à un imaginaire, celui d'une démocratie directe, d'un exercice collectif des responsabilités, qui sera développé par l'autogestion, en tant que projet politique et projet de société. En se centrant sur le « contrôle ouvrier », cet article vise à éclairer le rôle précurseur que joue cette notion dans le renouvellement des cultures politiques qui s'opère dans les années 1970. Il met en évidence la diversité de ses temporalités, des acteurs qui la mobilisent et des enjeux dont elle est investie selon les contextes nationaux. Aucune recherche publiée ne portant directement sur le « contrôle ouvrier » dans l'après-Deuxième Guerre mondiale, l'étude a recouru à des entrées indirectes. Une première met en évidence l'importance d'organisations et de militants syndicaux dans différents pays européens dans la diffusion de la revendication. Les archives de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) ont ainsi apporté un regard sur l'histoire de la construction du champ sémantique du « contrôle ouvrier » dans le contexte de la déconfessionnalisation de la Confédération, dans la première moitié des années 1960, et au niveau international. Les documents de la Fondation créée par le syndicaliste André Renard en Belgique et ceux de l'Institute for Workers' Control en Grande-Bretagne ont éclairé la radicalisation de la revendication dans le contexte des années 1968, des modes d'appropriation politique du « contrôle ouvrier », en particulier des différentes interférences avec l'autogestion. Ces sources syndicales ont été complétées par l'étude de revues académiques ou militantes dans divers pays. Les articles et débats publiés montrent comment la notion a servi d'analyseur de la « société industrielle », du syndicalisme et du socialisme : d'abord dans *Arguments* en France dès le milieu des années 1950 ou *Tempo presente* en Italie et la *New Left Review* en Grande-Bretagne au début des années 1960 ; puis, après 1968, en France dans *Les Temps modernes*, *Sociologie du travail*, *Critique socialiste*, *Tribune socialiste*, *Autogestion et socialisme*, *Les Cahiers de mai*, en Italie *Quaderni rossi*. Enfin l'étude de documents du Parti socialiste unifié (PSU), en France, la lecture d'*Il Manifesto* en Italie, complétant ces publications, ont conduit à préciser les relations entre « contrôle ouvrier » et autogestion et leur effacement dans des contextes de vive conflictualité politique et sociale. Les travaux de Xavier Vigna sur les mouvements ouvriers¹ ont permis de contextualiser ces sources et de délimiter l'audience de la revendication : alors que « l'insubordination ouvrière² » est forte dans les années 1968, le « contrôle ouvrier » n'apparaît pas comme une revendication portée par les ouvriers dans les luttes étudiées ; elle est surtout mobilisée par des syndicalistes, des intellectuels et des militants politiques. Les recherches de Frank Georgi sur l'histoire de

¹ Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers en France au XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2012.

² Xavier Vigna, *L'insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

l'autogestion³ ont été précieuses pour préciser les temporalités et les relations entre « contrôle ouvrier » et autogestion selon les pays. Cette étude n'aborde toutefois ni l'Allemagne fédérale, ni l'Espagne, ni les pays de l'Est. Nous verrons d'abord les différents cadres de pensée à partir desquels la notion de « contrôle ouvrier » prend de nouvelles significations au tournant des années 1960-1970. Le repérage de ses vecteurs de circulation nous conduira à analyser la façon dont l'imaginaire qui fonde le « contrôle ouvrier » se fissure, restant à la marge des cultures politiques partisanes et conduisant à sa disparition.

Au croisement de trois cadres de pensée

La revendication de contrôle dans les années 1970 en France croise trois cadres de pensée : la révolution russe et les conseils ; l'exercice de la démocratie ; la démocratie industrielle. Dans les années 1960 et 1970, les interprétations de la révolution russe de 1917 et notamment du décret sur le « contrôle ouvrier » adopté en novembre, renforcées par les expériences de création de conseils en Hongrie en 1956, réactualisent l'ancien mot d'ordre de l'Association internationale des travailleurs : l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Elles servent de fondement aux critiques adressées aux régimes socialistes existants, à leur bureaucratisation et à leur organisation antidémocratique. Inversement, ces critiques favorisent l'intérêt porté à l'expérience autogestionnaire en Yougoslavie⁴. Le « contrôle ouvrier » s'inscrit alors dans une logique de révolution, de socialisme et de lutte de classes, centrée sur la classe ouvrière et les entreprises. Par ailleurs, la notion de contrôle dans les années 1950-1960 connaît un élargissement hors du champ du travail : en France, les analyses de Pierre Mendès France⁵ sur la « veille » nécessaire des citoyens sur leurs représentants, celles du Club Jean-Moulin⁶ sur les nouvelles formes d'organisation des « forces vives » pouvant régénérer les partis politiques, l'appel de Lester W. Milbrath⁷ aux États-Unis et de la féministe Carole Pateman⁸ en Grande-Bretagne, à la participation du peuple pour renforcer la démocratie, ont renouvelé l'idée de contrôle, en l'appliquant au rôle des citoyens. Enfin, prolongeant des réflexions des Fabiens au XIX^e siècle⁹ et du mouvement planiste dans l'entre-deux-guerres, des confédérations syndicales incluent le « contrôle ouvrier » dans une

³ Frank Georgi, *L'autogestion en chantier. Les gauches françaises et le « modèle » yougoslave (1948-1981)*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2018 ; Frank Georgi (dir.), *Autogestion, la dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.

⁴ Sur la place du « modèle » yougoslave, cf. Frank Georgi, *L'autogestion en chantier...*, *op. cit.*, p. 14-23.

⁵ Pierre Mendès France (*La république moderne. Propositions*, Paris, Gallimard, 1962) ne parle pas de contrôle mais de veille.

⁶ Il s'agit en particulier des associations et des clubs de pensée politique. Club Jean-Moulin, *L'État et le citoyen*, Paris, Le Seuil, 1961.

⁷ Lester W. Milbrath, *Political Participation : How and Why Do People Get Involved In Politics ?*, Chicago, Rand McNally & Company, 1965.

⁸ Carole Pateman, *Participation and Democratic Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970.

⁹ La Fabian Society britannique, fondée en 1884, a mené des enquêtes pionnières sur les conditions de vie et de travail des ouvriers. Elle a influencé le Parti travailliste. En fondant en 1912 une « commission d'enquête sur le contrôle dans l'industrie », elle a manifesté « sa sympathie pour les doctrines qui prônaient alors le contrôle ouvrier sur l'économie et une rupture franche avec le capitalisme. » Yann Béliard, « Les enquêtes de la Société fabienne sur la vie ouvrière (Grande-Bretagne, 1884-1914) », dans Éric Geerkens, Nicolas Hatzfeld, Isabelle Lespinet-Moret, Xavier Vigna, *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2019, p. 94.

perspective de « démocratie industrielle¹⁰ » : en Allemagne, elle prend la forme de la cogestion ; en Grande-Bretagne, du système de la « libre négociation collective¹¹ ». Mais la généralisation de l’automatisation et du management conduit, dès les années 1960, à mettre en question la pertinence même de la notion de « contrôle ouvrier ». Dans le contexte des luttes sociales des années 1968, ces trois cadres de pensée et de pratiques donnent au « contrôle ouvrier » une plasticité qui le rend disponible pour ouvrir de nouveaux horizons.

Dans les années 1970, les notions de « contrôle ouvrier » et d’autogestion interfèrent fortement mais différemment selon les contextes organisationnels et idéologiques des pays et des locuteurs. Nous n’en donnerons ici que quelques aspects. Ces interférences dépendent d’abord du cadre de pensée auquel le « contrôle ouvrier » est référé et de l’acception donnée à l’autogestion, variations dont la traduction des termes dans les différentes langues témoigne en partie¹². Globalement, on peut distinguer deux pôles. L’un est centré sur l’entreprise et la place que peuvent prendre les travailleurs dans la gestion des salaires, des conditions de travail, de la comptabilité... : le « *workers’ control* » s’inscrit dans la logique du « *self-management* » qui est la traduction en anglais la plus fréquente d’autogestion. En Grande-Bretagne et aux États-Unis, il exprime une volonté de pression sur les syndicats pour renforcer leur combativité, en faisant appel à un registre de lutte de classes. À l’autre pôle, le « contrôle ouvrier » s’inscrit dans une logique politique de « pouvoir ouvrier » (comme au PSU¹³ ou avec les conseils d’ateliers en Italie¹⁴), étendue hors des entreprises (le contrôle pouvant alors s’adresser aux usagers des transports, comme en Italie ou aux citoyens¹⁵) ; l’autogestion poursuit cet élargissement donné au contrôle ; elle affirme en outre la force de l’auto-organisation collective et ajoute les idéaux de transformation des rapports sociaux et d’alternative à la démocratie représentative¹⁶.

Une revendication principalement européenne et emblématique d’une époque

À la fin des années 1960 et dans les années 1970, le « contrôle ouvrier » est diffusé par la composante de gauche des Trade Unions britanniques, soutenue par l’Institute

¹⁰ Gérard Dehove, *Le Contrôle ouvrier en France, l’élaboration de sa notion, ses conceptions*, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1937. Sur la Belgique : Jean Neuville, « Naissance et destin d’une revendication syndicale : le contrôle ouvrier au cours de l’entre-deux guerres », *Courrier hebdomadaire du CRISP* (Centre de recherche et d’information socio-politiques), 1981/4, n° 909, p. 1-33.

¹¹ Les syndicats agissent au niveau étatique dans les conseils industriels paritaires qui établissent des conventions collectives sur les salaires ou les conditions d’emploi ; au niveau régional et dans les entreprises, ils contrôlent leur application, les interprètent et peuvent les modifier par l’élaboration de règlements d’atelier. Stephen Dunn, « Vers la fin du « volontarisme » dans les relations industrielles en Grande-Bretagne ? Évolution depuis 1960 », *Sociologie du travail*, octobre-décembre 1979, p. 340-379.

¹² Frank Georgi, *L’autogestion en chantier*, *op. cit.*, « Ouverture lexicale », p. 27-56. Andrée Hoyles, « The Institute for Workers’ Control », *Autogestion et socialisme*, n° 16-17, juillet-octobre 1971 « Autogestion et syndicats », p. 58-59.

¹³ Le PSU lance ce mot d’ordre en juin 1968 : « Pouvoir ouvrier pouvoir paysan pouvoir étudiant pouvoir au peuple », *Tribune socialiste*, 20/06/1968.

¹⁴ Dominique Grisoni, Hugues Portelli, *Les luttes ouvrières en Italie (1960-1976)*, Paris, Aubier-Montaigne, 1976. « Des conseils d’usine aux conseils de zone », p. 178-220

¹⁵ Cf. le mot d’ordre « Information Participation Contrôle » du comité d’action de gauche qui conquiert la municipalité de Louviers (Eure) en 1976. J’ai étudié cet aspect dans *La politique à la ville. Invention citoyennes à Louviers (1965-1983)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2018.

¹⁶ Frank Georgi (dir.), *Autogestion, la dernière utopie ?*, *op. cit.*

for Workers’ Control (IWC) et par des universitaires et étudiants socialistes. En Belgique, c’est une revendication majeure de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB), appuyée par la Fondation André Renard¹⁷. En France, la CFDT poursuit la voie ouverte par le courant Reconstruction au sein de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) avec la « planification démocratique ». Inclus en 1968 dans le mot d’ordre du PSU, « pouvoir populaire », le « contrôle ouvrier » est préféré en 1969 à l’autogestion. En Italie, à la conception syndicale d’un contrôle exercé par les représentants syndicaux de la Confederazione generale italiana del lavoro (CGIL), s’opposent la pratique d’autoréduction des cadences développée par les ouvriers des usines Pirelli en 1968-1969 et de la Fiat en 1969, et la volonté de contrôler les délégués¹⁸. Au Québec, le « contrôle ouvrier », couplé à l’autogestion, est évoqué à propos de luttes menées dans des usines et dans quelques autres secteurs¹⁹. Par contre, aux États-Unis, l’expression « contrôle ouvrier », liée là aussi à celle d’autogestion, et considérée comme plus politique que celle de « *self-management* », suscite l’intérêt de militants communautaires et d’universitaires²⁰, mais n’a pas de prise sur le mouvement ouvrier²¹. Ces allusions, qui recouvrent une grande disparité de contenus, sont significatives du potentiel transnational²² qui a été conféré au « contrôle ouvrier » dans la première moitié des années 1970.

C’est à la charnière des décennies 1960 et 1970 que la notion de « contrôle ouvrier » est le plus largement et le plus fortement présente. L’IWC et la Fondation André Renard sont toutes deux créées en 1968, dans le contexte des grèves ouvrières qui marquent le début des années 1970. Étendu hors du champ économique, il est aussi institutionnalisé : en France, dans le cadre du débat sur la réforme de l’entreprise²³, par l’affirmation de la prérogative syndicale dans l’exercice du contrôle²⁴ et en Italie²⁵. Cette institutionnalisation est revendiquée par le Trades Union Congress en Grande-Bretagne²⁶. À partir du milieu des années 1970, s’il reste très présent à la FGTB²⁷ et à

¹⁷ Elle a pour objet de développer l’aile gauche syndicale par la diffusion de brochures et l’organisation de colloques. Patrick Pasture, « Histoire et représentation d’une utopie. L’idée autogestionnaire en Belgique », dans Frank Georgi, *Autogestion, la dernière utopie ?*, op. cit., p. 143-144.

¹⁸ Ces luttes ont donné lieu à de nombreuses analyses et à diverses interprétations. Cf. par exemple, les articles dans *Autogestion et socialisme*, n° 26-27 : Roberto Massari, « La gestion ouvrière des luttes : des Comités unitaires de base aux Conseils d’usine », p. 101-145 ; Liliane Lanzardo, « Luttes spontanées et organisation. Notes sur les luttes de la FIAT 1968-1973 », p. 181-250.

¹⁹ Jean-Marc Pottle, *Du combat au partenariat. Interventions critiques sur le syndicalisme québécois*, Montréal, Nota bene, 1998.

²⁰ Leo Panitch, « The Implementation of Workers’ control for Revolutionary Change », *Autogestion et socialisme*, 32, novembre 1975, « L’autogestion aux États-Unis ? », p. 109-116 ; Gerry Hunnius, David G. Garson, John Case, *Workers’ Control, a reader on Labor and Social Change*, New York, Vintage Books, 1973.

²¹ George Benello, « Les perspectives du contrôle ouvrier aux États-Unis », *Autogestion et socialisme*, 32, op. cit., p. 28-46.

²² Sur le concept de transnationalité : Gerd-Rainer Horn, Padraic Kenney, *Transnational Moments of Change: Europe 1945, 1968, 1989*, Lanham, Boulder, New York, Toronto, Oxford, Rowman & Littlefield, 2004.

²³ Cf. Alain Chatriot, « La réforme de l’entreprise. Du contrôle ouvrier à l’échec du projet modernisateur », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, 114, avril-juin 2012, p. 183-197.

²⁴ À partir de 1969, la reconnaissance des sections syndicales d’entreprise permet à la CFDT d’insister sur la nécessité de renforcer les organismes où les représentants syndicaux sont présents.

²⁵ En Italie, le statut des travailleurs, défini par la loi du 20 mai 1970, liste un ensemble de domaines dans lesquels il est interdit à l’entreprise d’exercer un contrôle et indique le pouvoir des représentants syndicaux dans chaque cas. Dominique Grisoni, Hugues Portelli, *Les luttes ouvrières en Italie...*, op. cit., p. 300.

²⁶ Archives CFDT 8 H 1897. Brochure du Trade Union Congress, Industrial Democracy. Le TUC, en 1974, regrette, dans une « déclaration de principe », l’absence d’institutionnalisation du contrôle (Point 23).

l'IWC, ailleurs, le « contrôle ouvrier » s'estompe en étant intégré à l'autogestion, notamment comme au PSU en 1972²⁸, ou disparaît, comme à la CFDT, à partir de 1973²⁹. La fin de la décennie est aussi marquée par l'épuisement de l'imaginaire mobilisateur et transformateur porté par la notion de « contrôle ouvrier ».

Des revues, des hommes, des rencontres : la circulation de « contrôle ouvrier »

Cette concordance relative d'intérêt pour le « contrôle ouvrier » dans différents pays, même si elle s'explique par des similitudes de contexte, est aussi due à une circulation multiforme de l'expression.

En France, ce sont des revues politiques qui assurent le plus la diffusion du thème : principalement *Autogestion* (qui devient *Autogestion et socialisme* de 1970 à 1979), *Les Cahiers de mai*, et secondairement *Critique socialiste* (revue théorique du PSU qui paraît de 1970 à 1974). Les revues d'idées, tels *Les Temps modernes*, jouent un rôle limité, à la différence de la décennie précédente. Le « contrôle ouvrier » est soit lié à des luttes (en Grande-Bretagne, en Belgique, en Italie, en France et secondairement aux États-Unis) soit à l'autogestion en Yougoslavie³⁰. *Autogestion et socialisme* présente ainsi en 1971 un dossier³¹ consacré au « contrôle ouvrier » dans différents pays : critique des Trade Unions par l'IWC³², colloque³³ « Du contrôle ouvrier à l'autogestion » organisé en mai 1971 par la Fondation André Renard... En 1974, le dossier consacré aux « Mouvements ouvriers de gestion et d'action directe en Italie » discute la pertinence du « contrôle ouvrier » dans des situations hors usine³⁴. Il comporte une importante bibliographie avec de nombreuses références en italien et en anglais. En 1977, lors de la seconde conférence internationale sur la participation, le « contrôle ouvrier » et l'autogestion qui se tient à Paris, le « contrôle ouvrier », mentionné en 1972 à la demande des Français³⁵, n'occupe plus qu'une place infime dans les contributions. Il en va de même l'année suivante à Uppsala (Suède), dans le cadre des travaux du Congrès mondial de sociologie. Cela est significatif de l'épuisement du thème.

La revue *Cahiers de mai*³⁶, qui paraît de juin 1968 à 1974, de sensibilité assez proche de l'aile gauche de la CFDT, est un ardent propagandiste de la pratique de « contrôle

²⁷ Archives CFDT 8 H 1900.

²⁸ « Contrôler aujourd'hui pour décider demain », *Manifeste adopté par le 8^e congrès national du PSU à Toulouse, 9-10-11 décembre 1972*, Paris, TEMA Edition, 1973. Sur le PSU, cf. Frank Georgi, « L'autre nom du PSU ? Enjeux identitaires et stratégiques de l'autogestion (1960-1990) », dans Noëlline Castagnez, Laurent Jalabert, Marc Lazar, Gilles Morin et Jean-François Sirinelli (dir.), *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 239-252. Michel Rocard explique ainsi « Le sens du Manifeste », dans *Tribune socialiste* n° 558, 13 décembre 1972 : « L'autogestion [...] représente dès maintenant le projet d'un grand nombre de travailleurs qui y voient le prolongement de leur combat actuel pour le contrôle ouvrier et le contrôle populaire. »

²⁹ Archives CFDT, 1F17. CFDT Syndicalisme, n° spécial, supplément au n° 1436 du 15/03/1973.

³⁰ Frank Georgi, *L'autogestion en chantier...*, op. cit.

³¹ *Autogestion et socialisme*, 16-17, juillet-octobre 1971, p. 153 à 166.

³² Archives CFDT, CF/8/30 8 F 30.

³³ Archives CFDT 8 H 1900.

³⁴ *Autogestion et socialisme*, 26-27, mars-juin 1974, p. 101-145.

³⁵ Cet ajout témoigne de la diversité des acceptions de « contrôle ouvrier » et « autogestion » dans les différents pays et des affrontements idéologiques qui en découlent. Yvon Bourdet, « Histoire et sociologie de la seconde conférence », *Autogestion et socialisme*, 41-42, juin-septembre 1978, p. 7-8.

³⁶ Consultables sur <https://archivesautonomies.org/spip.php?article72> [lien consulté le 30/11/2020].

ouvrier » : principalement comme contrôle des travailleurs sur la définition de leurs revendications, les cadences et les conditions de travail, mais aussi sur la conduite des luttes par des assemblées générales, et sur la production et la diffusion des informations. De nombreux articles présentent en détail les grèves en Italie, principalement celles de la Fiat à Turin, grâce à une multiplicité de contacts locaux³⁷. Le contrôle est même revendiqué dans la pratique d'enquête et de rédaction, notamment par Daniel Anselme³⁸. La diffusion de la revue est assurée grâce à des traductions en italien et en anglais. Le « contrôle ouvrier » est ainsi investi d'un rôle mobilisateur et transformateur.

La circulation des réflexions sur le « contrôle ouvrier » passe par l'analyse des grèves récentes en France et en Italie et par la diffusion des débats auxquels elles donnent lieu entre mouvements ou penseurs italiens. Dans *Critique socialiste*, en janvier 1971 (n° 3), est ainsi republiée une traduction française d'un texte de Ranieri Panzieri et Lucio Libertini, *Sept thèses sur le contrôle ouvrier*³⁹. Par la diffusion d'articles traduits, la revue *Les Temps modernes* se montre « la principale propagatrice des expériences italiennes dans la séquence⁴⁰ », tout en gardant une distance critique⁴¹. Enfin, même si le livre *Il Manifesto*, publié en 1971, donne peu de place au « contrôle ouvrier »⁴², il contribue à la connaissance des différentes positions suscitées par cette revendication en Italie.

L'engagement politique de la revue *Sociologie du travail* est remarquable dans la diffusion de l'idée de « contrôle ouvrier » entre 1967 et 1973. Si, en 1967, l'expérience des entreprises yougoslaves sert à montrer les limites du contrôle dans ce système d'autogestion, ce sont ensuite les grèves en France et en Italie qui donnent lieu à des interprétations engagées liant « contrôle ouvrier » et autogestion, dans la logique politique du PSU. En 1970, Serge Mallet qualifie les grèves de l'après-mai 68 en France de « nouveaux modèles d'actions spontanées de contrôle ouvrier⁴³ ». En 1971, dans un numéro placé sous le signe de « la politisation nouvelle du mouvement ouvrier⁴⁴ », François Sellier mentionne « l'importance accordée au contrôle des conditions de travail, et même des conditions de vie hors travail, du refus d'une pure et simple monétisation de l'aggravation des nuisances et des cadences⁴⁵ ». Pour Claude Durand, en 1973, c'est plus particulièrement « le mouvement des délégués »

³⁷ Notamment Alexandre Billous. Cf. Xavier Vigna, « L'Italie à la rescousse ? L'importation d'un modèle italien dans les luttes d'usine des années 68 », dans Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *Les partis à l'épreuve de 68. L'émergence de nouveaux clivages, 1971-1974*, Rennes, PUR, 2012, p. 85-96.

³⁸ En particulier dans les numéros 14 (septembre 1969), 15 (octobre-novembre 1969), 22 (juillet 1970), 29 (1971), et de façon détaillée 36-37 (mars-avril 1972). Pour une analyse de cette pratique, voir : Nicolas Hatzfeld et Cédric Lomba, « Les Cahiers de Mai : Partager l'enquête pour donner la parole », dans *Les Enquêtes ouvrières...*, op. cit., p. 151-162-

³⁹ Le texte *Sette tesi sulla questione del controllo operaio* a été publié à l'origine en 1958 dans *Mondo operaio*.

⁴⁰ Dans son analyse de la « tentative d'une importation à la fois politique et syndicale » d'une situation italienne, Xavier Vigna (« L'Italie à la rescousse ? », op. cit.) souligne l'importance de la lutte contre les cadences à la Fiat dans la diffusion d'une rhétorique de l'exemplarité.

⁴¹ Bruno Manghi (ouvrier à l'entreprise Candy) et Gianni Montani (permanent de la Fédération italienne de la métallurgie), « Analyse d'une lutte ouvrière : la Candy », *Les Temps modernes*, n° 280, novembre 1969, p. 665-672, (extrait du n° 39 de *Problemi del socialismo*).

⁴² *Il Manifesto, Analyses et thèses de la nouvelle extrême gauche italienne présentées par Rossana Rossanda*, Paris, Le Seuil, 1971.

⁴³ Serge Mallet, « L'après mai 68 : grèves pour le contrôle ouvrier », *Sociologie du travail*, n° 3, décembre 1970, p. 309-327.

⁴⁴ Marc Maurice, *Avant-propos, Sociologie du travail*, n° 2, 1971, p. 114.

⁴⁵ François Sellier, « Les transformations de la négociation collective et de l'organisation syndicale en Italie », *Sociologie du travail*, n° 2, 1971, p. 157.

qui sert à valoriser le « contrôle ouvrier ». Comme action : « L'enjeu du mouvement des délégués est le contrôle de l'organisation du travail de l'atelier : contrôle des cadences, des normes de production, des changements de qualification⁴⁶. » Comme théorie, avec le compte rendu de *Il Manifesto*. Et comme résultat : « Les ouvriers sont en mesure d'imposer, dans bien des cas, au patronat un contrôle des charges et des cadences⁴⁷. » La revue académique joue ainsi clairement, au tout début des années 1970, un rôle de diffuseur politique du « contrôle ouvrier » entre Italie et France.

Des théoriciens, par leurs ouvrages, leurs conférences et leurs interventions dans des colloques et des formations, ont joué un rôle visible dans la circulation de la notion de « contrôle ouvrier ». Certains sont des propagandistes actifs, d'autres sont plutôt « passés », soit par les références qui sont faites à leurs ouvrages, soit par la traduction de certains d'entre eux, soit encore par l'interprétation qui en est donnée. On peut faire l'hypothèse que des réseaux trotskistes et anarchistes, historiquement porteurs du thème du « contrôle ouvrier », ont aussi joué un rôle dans la circulation de celui-ci. Ils s'ajoutent et se mêlent aux réseaux militants d'organisations ou de tendances, notamment du PSU et aux affinités intellectuelles précédemment tissées autour de revues telles qu'*Arguments*, *Socialisme ou Barbarie*, la *New Left Review* ou *Tempo Presente*. Le Belge Ernest Mandel, dirigeant du Parti communiste internationaliste et théoricien trotskiste, est le plus connu. *Le contrôle ouvrier et la stratégie révolutionnaire*⁴⁸ sert, une fois traduit, pour des formations dans divers pays. Son anthologie⁴⁹ a été rééditée plusieurs fois. L'Anglais Ken Coates, idéologiquement proche du précédent, membre de l'aile gauche travailliste, est le fondateur de l'IWC. Il est l'auteur ou le coauteur avec Tony Topham⁵⁰, de nombreuses brochures⁵¹ sur le « contrôle ouvrier », souvent citées. Aux États-Unis, ce sont surtout des universitaires qui contribuent à la circulation de la notion de contrôle par leurs publications, l'organisation de conférences dans des universités⁵² et leur participation à des colloques internationaux en Europe⁵³. En France, André Gorz contribue à la diffusion du thème par son large réseau de contacts avec des marxistes italiens, des militants du PSU, de l'Union nationale des étudiants de France (Unef) et de la CFDT⁵⁴. Son ouvrage *Stratégie ouvrière et néo-capitalisme*⁵⁵, mettant en exergue

⁴⁶ Id.

⁴⁷ Claude Durand, « Revendications explicites et revendications latentes », *Sociologie du travail*, n° 4, octobre-décembre 1973, p. 405.

⁴⁸ Ernest Mandel, « Le Contrôle ouvrier », *Cahiers de la Jeune Garde Socialiste et révolutionnaire*, n° 1, Bruxelles, Edition « Militant », 1969.

⁴⁹ Ernest Mandel, *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion. Anthologie*, Paris, Maspero, Collection livres rouges, Paris, 1970. Yvon Bourdet en rend compte dans *Autogestion et socialisme*, n° 16-17, juillet-octobre 1971, p. 206-208.

⁵⁰ Tony Topham, professeur à l'université de Hull, est plus proche des idées autogestionnaires. <http://www.workerscontrol.net/activists/ken-coates-tony-topham-o> [lien consulté le 26/11/2020].

⁵¹ Notamment Ken Coates & Tony Topham, *Workers' Control : a book of readings and witnesses for workers' control*, London, Panther, 1970 ; *The New Unionism : The Case for Workers' Control*, Harmondsworth, Penguin Books, 1972.

⁵² L'Université Cornell a organisé deux conférences internationales sur l'autogestion les 12-13 janvier 1974 et 6-8 juin 1975.

⁵³ Archives CFDT. 8H1927 La CFDT au 2^e congrès des autogestionnaires, Sarajevo, 5-8 mai 1971.

⁵⁴ Françoise Gollain, « André Gorz, un marxiste existentialiste. L'histoire et le sujet de l'histoire », *Revue du MAUSS*, 2009/2 (n° 34), p. 354 <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2009-2-page-349.htm> [lien consulté le 26/11/2020].

⁵⁵ André Gorz, *Stratégie ouvrière et néo-capitalisme*, Paris, Seuil, 1964.

le « contrôle ouvrier »⁵⁶, sert à donner à des membres de la Nouvelle gauche américaine une légitimité fondée sur une référence au mouvement ouvrier en Europe. Le sociologue suisse Albert Meister⁵⁷, dans *Vers une sociologie des associations*⁵⁸, caractérise leur passage « des fonctions de conquête à des fonctions de contrôle⁵⁹ », comme une « dégénérescence des dynamiques de participation ». Il est un passeur indirect par ses relations avec Jean-Marie Domenach, rédacteur en chef de la revue *Esprit*, Serge Jonas, directeur de publication d'*Autogestion*, Henri Desroche, fondateur du collège coopératif de Paris. L'intellectuel et militant socialiste italien Lelio Basso⁶⁰ joue aussi un rôle indirect, mais très influent, par les articles qu'il a publiés⁶¹, par les lieux de réflexion qu'il a contribué à créer tels que le Centre d'études socialistes, proche du PSU, par la *Revue internationale du socialisme*, qu'il a fondée et dirigée, ainsi que *Problemi del socialismo*, qui a fourni plusieurs articles ensuite traduits dans *Les Temps modernes*.

En Grande-Bretagne et en Belgique, ce sont surtout des associations qui organisent la diffusion de documents et débats sur le « contrôle ouvrier ». L'IWC a ainsi publié trente-huit brochures entre 1968 et 1973 sur ce thème. La fondation André Renard en Belgique tient un colloque international annuel à partir de 1968. Des universités et donc des enseignants, des chercheurs et des étudiants contribuent aussi à cette diffusion : la Hull University en Grande-Bretagne qui publie la revue *Left*, la Cornell University⁶² aux États-Unis, une section de l'École des hautes études en sciences sociales en France... Leur rôle d'éditeur vient renforcer, sur le thème du contrôle, celui des maisons d'édition à spectre plus large, telles que François Maspero, Syros ou Anthropos en France, Feltrinelli en Italie et Klaus Wagenbach en Allemagne⁶³.

Les failles d'un imaginaire politique

Dans les années 1970, la notion de « contrôle ouvrier » contribue à la construction d'un imaginaire politique par la politisation qu'elle permet de conférer aux luttes, par la possibilité qu'elle offre d'une démocratie par le bas, par la conjonction qu'elle ébauche avec l'autogestion conçue comme mode d'action, projet politique de pouvoir et projet de société.

Mais cette construction révèle en même temps ses failles. Mot d'ordre essentiellement porté par des syndicalistes et des intellectuels, le « contrôle ouvrier »

⁵⁶ L'Union for Radical Political Economics, créée en 1968, publie un article d'André Gorz « Workers' control », repris de *Socialist Revolution* (San Francisco), n° 6, novembre-décembre 1970.

⁵⁷ Marie-Geneviève Dezès, « L'utopie réalisée. Les modèles étrangers mythiques des autogestionnaires français », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion, la dernière utopie ?*, op. cit., p. 48-50.

⁵⁸ *Vers une sociologie des associations*, Paris, Éditions ouvrières, 1972.

⁵⁹ Guy Caire, « Albert Meister, Vers une sociologie des associations », *Tiers-Monde*, tome 13, n° 52, 1972, p. 871-872.

⁶⁰ Roberto Colozza, « Une affinité culturelle, une proximité politique. Lelio Basso, Gilles Martinet et la "deuxième gauche" », *Histoire@Politique*, 1/2012 (n° 16), p. 140-153, en ligne : <https://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=16&rub=autres-articles&item=66> [lien consulté le 14/12/2020].

⁶¹ Notamment : *Les Temps modernes*, n° 196-197, septembre-octobre 1962 ; *Revue internationale du socialisme* ; *Esprit*, septembre-octobre 1955).

⁶² *Autogestion et socialisme*, n° 32, novembre 1975, p. 73-95.

⁶³ Julien Hage, *Feltrinelli, Maspero, Wagenbach : une nouvelle génération d'éditeurs politiques d'extrême gauche en Europe occidentale, 1955-1982, histoire comparée, histoire croisée*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Yves Mollier, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2010. Sur les éditeurs italiens : Julien Hage, « Les éditeurs de gauche et la lutte armée en Italie (1966-1979) », dans Marc Lazar et Marie-Anne Matard-Bonucci, *L'Italie des années de plomb : le terrorisme entre histoire et mémoire*, Paris, Autrement, 2010, p. 98-111.

n’est relayé par aucun parti politique, si ce n’est par un parti trotskiste et de façon éphémère par le PSU. Pourquoi ? D’abord, le « contrôle ouvrier » est pris dans un cadre conceptuel fondé sur la légitimité du rôle moteur et dirigeant des ouvriers en tant que classe dans la transformation sociale. Or ce modèle, théorisé par le marxisme, se décompose. La déstructuration des formes industrielles héritées du XIX^e et du XX^e siècles, révélée par la « crise du pétrole » de 1973, s’amplifie, brouillant l’image de l’ouvrier producteur, diversifiant le monde ouvrier⁶⁴. De nouveaux mouvements sociaux, écologistes et féministes, s’affirment. Le rôle politique attribué à la classe ouvrière, structuré par l’idéologie communiste, perd sa crédibilité. Cette mutation sociétale qui brouille les cadres de pensée du « contrôle ouvrier » s’accompagne, dans les gauches européennes, de tentatives de repenser l’idéal d’une société socialiste démocratique. C’est à ces transitions que l’autogestion, comme horizon d’une démocratie par le bas exercée tant dans les entreprises que dans la société, paraît un temps répondre, avant, elle aussi, de s’effacer.

La revendication de « contrôle ouvrier », par sa circulation en Europe du milieu des années 1950 à la fin des années 1960 et sa disparition au milieu des années 1970, précèdent et amorcent un processus de transition sociétale et idéologique dont l’autogestion est devenue emblématique. L’expression, surtout portée par des syndicalistes et des militants politiques, diffusée par des intellectuels et des revues, est révélatrice de mutations et d’aspirations qui se font jour. Le « contrôle ouvrier » apparaît à la fois comme une tentative de réaffirmer une centralité ouvrière alors que les nouveaux modes d’organisation du travail dans la société industrielle en estompent les contours et les attributs, comme un aiguillon de stratégies syndicales et comme une réactivation d’idéaux de démocratie directe. Centré sur les entreprises, il reste toutefois à la marge des cultures politiques. Enfin, si l’expression circule entre différents pays, les interprétations et concrétisations auxquelles elle donne lieu restent dominées par un horizon national.

⁶⁴ Marion Fontaine, *Fin d’un monde ouvrier. Liévin, 1974*, Paris, Éditions EHESS, coll. « Cas de figure », 2014.